



NATIONS
UNIES

EP

UNEP(DEPI)/MED BUR.84/5



PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

19 Mai 2017
Original : anglais

84^e réunion du Bureau des Parties contractantes à la
Convention pour la protection du milieu marin
et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles

Athènes (Grèce), 19-20 juin 2017

Point 4 de l'ordre du jour : Rapport du Secrétariat sur les questions d'ordre financier et administratif

Rapport du Secrétariat sur les questions d'ordre financier et administratif

Pour des raisons environnementales et économiques, le tirage du présent document a été restreint. Les participants sont priés d'apporter leur copie à la réunion et de ne pas demander de copies supplémentaires.

ONU Environnement/PAM
Athènes, 2017

I. SITUATION FINANCIÈRE

1. Comme signalé à la CdP 19, le fonds MTF a continué d'afficher un solde positif tout au long de 2016. Le résultat du fonds s'est amélioré, passant d'un solde de 5,8 millions USD¹ au 31 décembre 2015 à 6,3 millions USD selon le bilan provisoire fourni par le siège du PNUE. Ce chiffre tient compte du solde du budget 2016 qui devrait être dépensé en 2017, d'autant que la provision de fonds de roulement de 1,4 million USD est revalorisée par rapport à 2014-2015, elle s'élevait alors à 1,1 million USD, sur décision de la CdP d'Athènes en février 2016.
2. Le solde du fonds du compte du pays hôte (CAL) a augmenté, passant de 403 000 USD au 31 décembre 2015 à 552 000 USD au 31 décembre 2016 selon le bilan provisoire fourni par le siège du PNUE. Ce montant inclut une partie de la redevance 2016 à l'Institut national de recherche qui n'avait été prise en compte qu'en 2017, le recouvrement du déficit des trois dernières années, et certaines dépenses administratives provisoirement imputées au MEL en 2015 avant la réception de la contribution du pays hôte. Le remboursement des dépenses administratives au MEL a été retardé en raison de la complication du système comptable de l'Umoja ; par conséquent, le montant équivalent du CAL devrait être utilisé pour compenser le montant emprunté au MEL en 2015.
3. Le remboursement total du prêt de 170 000 USD au compte CAL par le siège du PNUE a été demandé au siège en 2016 à la réception par le Gouvernement de Grèce de la contribution 2016 du pays hôte conformément à la clause opérationnelle 5 de la décision budgétaire IG.22/20, « Salue le prêt de 170 000 USD consenti par le Siège du PNUE pour faciliter le flux de trésorerie du compte de contribution du gouvernement hôte et demande au Secrétariat de le rembourser dès que possible et de continuer à mettre en œuvre le plan de reprise du compte de contribution du gouvernement hôte tel qu'il a été adopté par la CdP 17 ».
4. Le taux de recouvrement des contributions 2016 au Mediterranean Trust Fund (MTF) a atteint 97,37 %. Pour 2017, il atteint 64,45 % fin avril 2017.
5. La Contribution discrétionnaire 2016 de l'UE a été reçue en mai 2017. La contribution du pays hôte est généralement payée en été lorsque le Gouvernement de Grèce fait tout son possible pour lancer la procédure de paiement au plus tôt.
6. Au 30 avril 2017, deux pays étaient en retard de plus de 24 mois (voir l'annexe I pour plus de détails) et, à la lumière de ce qui précède, le Secrétariat a décidé de prendre les mesures suivantes, comme discuté et convenu lors de la 82^e réunion du Bureau :
 - a. Libye : 513 931 EUR (arriérés depuis 2011)

Le Secrétariat a envoyé une lettre le 27 juin 2016 proposant le paiement des arriérés en cinq tranches annuelles de 92 732,42 EUR chacune, conformément à l'alinéa (e) du paragraphe 2 de la procédure 4 des Règlements, règles et procédures financiers. Une lettre qui transmet la facture du 4 octobre 2016 a été envoyée en novembre 2016. Le Secrétariat a saisi toutes les occasions de poursuivre le dialogue avec les autorités libyennes afin de convenir d'un calendrier de paiement et fera rapport à la 84^e réunion du Bureau sur les progrès réalisés.
 - b. République arabe syrienne : 84 820 EUR (arriérés depuis 2011)

En ce qui concerne le paiement des arriérés, comme cela a été avancé lors de la dernière réunion du Bureau, le Secrétariat a envoyé une lettre le 29 juin 2016 demandant l'aide du Ministère d'État pour les affaires environnementales aux fins de l'envoi du paiement de la contribution 2016 ainsi que des contributions non payées des années précédentes, à la lumière de la solution trouvée par le Point focal syrien – après la réunion des Points focaux du PAM à Athènes en octobre 2015 – consistant à faire transiter la contribution via le PNUD à Damas. Le Secrétariat a contacté le PNUD à Damas qui a confirmé la

¹ Ce chiffre est net des engagements non honorés pour 2016 et les années précédentes enregistrés comme revenus par le siège du PNUE ainsi que le solde mis de côté en tant que provision de fonds de roulement.

faisabilité de cette option. Le Secrétariat va continuer à suivre cette question et fera rapport à la 84^e réunion du Bureau sur les progrès réalisés.

Recommandations proposées :

- (a) Le Bureau constate avec satisfaction le niveau élevé de contributions reçues pour l'année 2016 et le taux de recouvrement prometteur pour 2017 à la fin avril. Le Bureau invite les Parties contractantes qui n'ont pas encore versé leur contribution 2017 et leurs arriérés à le faire le plus rapidement possible.**
- (b) Le Bureau prend note des mesures prises par le Secrétariat pour les deux cas d'arriérés de plus de 24 mois et demande à celui-ci de poursuivre ses efforts pour recouvrer les arriérés et de faire rapport au Bureau et aux Parties contractantes sur les résultats de ses actions.**

7. En ce qui concerne les dépenses au 31 décembre 2016, environ 80 % du budget du Mediterranean Trust Fund ont été dépensés, 90 % de la contribution discrétionnaire de la CE, et 100 % du compte du pays hôte. Les avances en espèce 2017 ont été déboursées en faveur des CAR, à l'exception de l'INFO/CAR qui a accusé des retards lors de la soumission du descriptif de projet requis à cette fin en raison du récent changement de Directeur du Centre.

8. Conformément au paragraphe 7 de la décision de la CdP 18 sur le Programme de travail et le budget (décision IG.21/17), une provision de fonds de roulement a été constituée en juillet 2014 à hauteur de 15 % des dépenses annuelles. Avec l'augmentation générale du budget pour la période 2016-2017 par rapport à l'exercice biennal précédent, 25 000 EUR supplémentaires seront transférés à cette réserve d'ici la fin de 2017, ce qui porte le total de ce fonds à 856 000 EUR environ.

9. Les économies se sont accumulées en raison des vacances de poste et de la réalisation d'un certain nombre de produits du Programme de travail 2016. Ces économies seront utilisées pour réaliser des produits prioritaires conformément à la clause opérationnelle 5 de la décision de la CdP relative au Programme de travail et budget du PAM pour l'exercice biennal 2012-2013, IG.20/14, UNEP(DEPI)/MED IG.20/8, approuvée à Paris en février 2012, qui stipule : « Autoriser l'Unité de coordination à opérer des transferts d'économies d'une rubrique d'activité principale du budget approuvé à d'autres rubriques d'activité principale. En outre, l'Unité de coordination est autorisée à réallouer des ressources correspondant à un maximum à 5 %, d'une activité principale à une autre, afin de permettre l'achèvement d'activités du Programme de travail dans le cadre d'une même composante du PAM ».

10. Quelque 400 000 USD devraient pouvoir être économisés au cours de l'exercice biennal 2016-2017 sur le budget des effectifs et du personnel du Secrétariat en raison des lenteurs rencontrées lors du processus de recrutement pour pourvoir les postes. Le Secrétariat propose d'utiliser cette somme pour renforcer le domaine information et communication en incluant un poste P-3. Une proposition concrète accompagnée d'un calcul des coûts sera soumise à l'examen des Parties contractantes lors de la réunion des Points focaux du PAM qui se tiendra à Athènes en septembre 2017, et fera partie du projet détaillé du Programme de travail et de budget.

II. RAPPORT SUR LES SERVICES DE CONSULTANTS

11. Des consultants ont été engagés conformément au Programme de travail et au budget approuvé par la CdP 19. De janvier à décembre 2016 et de janvier à avril 2017, respectivement 28 % et 48 % des prestations de consultants ont été financées par le MTF/financement discrétionnaire de l'UE, comme indiqué dans le tableau récapitulatif des services de consultants (annexe II).

III. QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL

12. La situation en matière de recrutement est résumée ci-dessous :

P-5 Coordonnateur adjoint (poste n° 30600864) : Mme Tatjana Hema (de nationalité albanaise) a été promue à ce poste et en assure les fonctions depuis le 15 octobre 2016.

P-4 Spécialiste de la gestion des programmes (MED POL) (poste n° 30600866) : le processus de recrutement pour pouvoir ce poste de façon temporaire pour 9 mois a été entrepris afin de pouvoir procéder au reclassement du poste et au recrutement dans l'intervalle. Le poste temporaire a été publié sur INSPIRA pendant 7 jours, la date limite de candidature étant fixée au 6 février 2017. Le recrutement temporaire et le reclassement du poste sont en cours.

P-3 Fonctionnaire – Pollution (poste n° 31005935) : le candidat sélectionné, M. Erol Cavus (de nationalité turque) a pris ses fonctions le 2 mai 2017.

P-3 Fonctionnaire – Activités socio-économiques/développement durable (poste n° 31003291) : la procédure de sélection sera finalisée sous peu, le candidat sélectionné devrait prendre ses fonctions en juin 2017.

P-3 Spécialiste de la surveillance (poste n° 31002533) : Mme Virginie Hart, titulaire de ce poste, a remis sa démission pour des raisons personnelles le 16 juin 2017. La procédure de recrutement vient de commencer.

G-6 Assistant – budget (poste n° : 30606488) : le reclassement de ce poste est terminé. Ce poste devrait être publié sur INSPIRA sous peu.

13. Dans le cadre de l'exécution du Programme de travail 2016-2017, plusieurs domaines présentant des lacunes en termes de ressources humaines, de charge de travail et de postes nécessaires ont été recensés. Comme constaté lors de la 82^e réunion du Bureau, les domaines insuffisamment dotés en ressources humaines sont principalement l'information et la communication. Le Secrétariat s'efforce de trouver d'autres ressources humaines via le Programme des jeunes professionnels (JPO), le système d'experts détachés à titre gracieux et le programme des Volontaires des Nations Unies.

Recommandations proposées :

Le Bureau prend acte de la situation en matière de recrutement à l'Unité de coordination et, en outre, encourage les Parties contractantes en mesure de le faire de fournir au Secrétariat les ressources humaines dans les domaines qui en ont le plus besoin via le JPO et autres systèmes similaires et d'envisager une augmentation de l'allocation de fonds pour les ressources humaines nécessaires à l'exécution efficace et cohérente du Programme de travail.

IV. QUESTIONS DIVERSES

14. La discussion entre le Secrétariat et le pays hôte (gouvernement grec) concernant le choix de nouveaux locaux appropriés pour reloger le Secrétariat actuellement hébergé dans des bureaux temporaires est en progrès. Diverses options sont étudiées afin de finaliser le transfert des locaux au cours de l'année 2017.

Annexe I
Statut des contributions 2016 et 2017 au 30/04/2017

Statut des contributions 2016 au 30/04/2017

Pays	Engagements non honorés pour 2015 et les années antérieures	Engagements pour 2016	Contributions reçues pour 2016	Engagements non honorés pour 2016
	EUR	EUR	EUR	EUR
	-	3,217	3,217	0
Albanie				-3,217
Algérie	-	64,746	45,367	19,379
		5,228	5,228	-264
Bosnie-Herzégovine	-			-143
Chypre	-	17,292	17,292	0
Croatie	-	39,813	39,813	-1,950
Égypte	-	61,126	0	61,126
Espagne	-	982,447	982,447	-2,969
	-	1,954,037	1,853,829	0
France			100,208	0
Grèce	-	189,412	189,412	0
	-	172,924	131,256	0
Israël			41,668	0
Italie	-	1,507,250	1,507,250	0
Liban	-	18,499	9,853	8,646
Libye	463,662	50,268	0	50,268
Malte	-	6,434	6,434	0
Maroc	-	21,716	20,623	1,093
	-	4,021	3,978	0
Monaco			43	0
Monténégro	-	1,609	1,609	-48
République arabe syrienne	75,168	9,652	0	9,652
	-	33,780	33,146	0
Slovénie			634	0
Tunisie	-	11,260	11,260	0
Turquie	-	409,387	409,387	0
Union européenne	-	142,670	142,670	0
TOTAL	538,830	5,706,788	5,556,623	141,573

**

97,37%

Contributions supplémentaires, à titre d'information uniquement

	Contribution attendue	Contribution reçue
Commission européenne	596,484	596,484

	Contribution attendue	Contribution reçue
Grèce	378,000	353,794

* La différence s'explique par les fluctuations des taux de change.

** La contribution de la Grèce pour l'année 2016 a été reçue le 30 décembre 2016 et a été reconnue par le siège du PNUE en janvier 2017.

*** La contribution de l'Israël, 41 668 EUR, a été reçue en janvier 2017.

**** La contribution 2016 de la Tunisie a été reçue en janvier 2017.

***** La contribution du Liban pour 2015 et une partie de 2016 a été payée en mars 2017.

Statut des contributions 2017 au 30/04/2017

Pays	Engagements non honorés pour 2016 et les années antérieures	Engagements pour 2017	Contributions reçues pour 2017	Engagements non honorés pour 2017
	EUR	EUR	EUR	EUR
Albanie	-	3,217	3,217	-
Algérie	19,379	64,746	-	64,746
Bosnie-Herzégovine		5,228	407	-
			4,821	-
Chypre	-	17,292	17,292	-
Croatie	-	39,813	1,950	-
	-	-	37,863	-
Égypte	61,126	61,126	-	61,126
Espagne	-	982,447	2,969	979,478
France	-	1,954,037	1,954,037	-
Grèce	-	189,412	-	189,412
Israël	-	172,924	-	172,924
Italie	-	1,507,250	1,507,250	-
Liban	8,646	18,499	-	18,499
Libya	513,930	50,268	-	50,268
Malte	-	6,434	-	6,434
Maroc	1,093	21,716	-	21,716
Monaco	-	4,021	4,021	-
Monténégro	-	1,609	1,609	0
				-3,218
				-48
République arabe syrienne	84,820	9,652	-	9,652
Slovénie	-	33,780	-	33,780
Tunisie	-	11,260	-	11,260
Turquie	-	409,387	-	409,387
Union européenne	-	142,670	142,670	-
T O T A L	688,994	5,706,788	3,678,106	2,025,416

64.45%

Contributions supplémentaires, à titre d'information uniquement

	Contribution attendue	Contribution reçue
Commission européenne	596,484	596,484

	Contribution attendue	Contribution reçue
Grèce	378,000	-

Le solde négatif indique que la Partie contractante a payé plus que le montant engagé et le montant en excès sera déduit de la prochaine facture.

* Le Monténégro a payé ses contributions pour 2016 et 2017 le 12 janvier 2017.

Annexe II
Tableau des frais de services de consultants

Frais de services de consultants du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2016 (en EUR)		
Composante	Description	Janvier à décembre
Unité de coordination	Med. Trust Fund/Discretionnaire UE	39,440
	Autre financement	164,101
	Sous-total	203,541
MED POL	Med. Trust Fund/Discretionnaire UE	79,532
	Autre financement	104,400
	Sous-total	183,932
Plan Bleu	Med. Trust Fund/Discretionnaire UE	50,000
	Autre financement	186,975
	Sous-total	236,975
PAP	Med. Trust Fund/Discretionnaire UE	134,188
	Autre financement	57,782
	Sous-total	191,970
REMPEC	Med. Trust Fund/Discretionnaire UE	45,868
	Autre financement	47,050
	Sous-total	92,919
ASP	Med. Trust Fund/Discretionnaire UE	58,200
	Autre financement	118,185
	Sous-total	176,385
CPD	Med. Trust Fund/Discretionnaire UE	0
	Autre financement	379,080
	Sous-total	379,080
Total	Med. Trust Fund/Discretionnaire UE	407,228
	Autre financement	1,057,574
	Total général (en EUR)	1,464,802
	Pourcentage MTF/UE du total	0,28

* Des fournisseurs et des partenaires de mise en œuvre sont inclus dans certaines composantes.

** Le taux de change des Nations Unies de décembre 2016, soit 0,956, a été appliqué aux contrats en USD.

Frais de services de consultants du 1 ^{er} janvier au 30 avril 2017 (en EUR)		
Composante	Description	Janvier à avril
Unité de coordination	Med. Trust Fund/Discretionnaire UE	25,000
	Autre financement	15,222
	Sous-total	40,222
MED POL	Med. Trust Fund/Discretionnaire UE	42,608
	Autre financement	15,308
	Sous-total	57,916
Plan Bleu	Med. Trust Fund/Discretionnaire UE	10,000
	Autre financement	23,750
	Sous-total	33,750
PAP	Med. Trust Fund/Discretionnaire UE	73,830
	Autre financement	61,596
	Sous-total	135,426
REMPEC	Med. Trust Fund/Discretionnaire UE	2,137
	Autre financement	0
	Sous-total	2,137
ASP	Med. Trust Fund/Discretionnaire UE	23,983
	Autre financement	29,682
	Sous-total	53,665
CPD	Med. Trust Fund/Discretionnaire UE	0
	Autre financement	46,022
	Sous-total	46,022
Total	Med. Trust Fund/Discretionnaire UE	177,558
	Autre financement	191,579
	Total général (en EUR)	369,137
	Pourcentage MTF/UE du total	0,48

* Des fournisseurs et des partenaires de mise en œuvre sont inclus dans certaines composantes.

** Le taux de change des Nations Unies de la seconde moitié d'avril 2017, soit 0,942, a été appliqué aux contrats en USD.